

253^E ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÉDURE D'EXCEPTION**RÉSOLUTION ADOPTÉE HORS D'UNE ASSEMBLÉE EN VERTU DE LA PROCÉDURE D'EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 5.14 DU RÈGLEMENT NO 1 DE RÉGIE INTERNE DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE.**

« La résolution soumise aux administrateurs hors d'une assemblée a la même force que si elle avait été adoptée lors d'une assemblée, pourvu qu'elle porte la signature de tous les administrateurs en fonction ».

Ouverture du poste de direction adjointe aux études, service des programmes techniques et du développement pédagogique au collège constituant de L'Assomption (ADM8)

À la fin du mois de juin dernier, M. Sébastien Piché, directeur adjoint aux études, service des programmes techniques et du développement pédagogique, nous a avisé de son départ pour occuper un poste à titre de directeur adjoint des études au service du registrariat et de l'organisation scolaire au Collège de Bois-de-Boulogne.

Comme le prévoit l'article 4.2 du Règlement no 9 portant sur la dotation, c'est le comité exécutif qui décide de la composition et de l'échéancier de travail du comité de sélection.

La proposition suivante a été soumise aux administrateurs :

Attendu le départ de M. Sébastien Piché à titre de directeur adjoint aux études, service des programmes techniques et du développement pédagogique;

Attendu la recommandation de la direction du Cégep régional d'amorcer le plus rapidement possible le processus de recrutement en vue de pourvoir ce poste;

Attendu l'article 4.2 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif décide de la composition et de l'échéancier de travail du comité de sélection chargé de lui recommander un candidat;

CERL-190813-01 « Il est résolu :

- *d'autoriser l'ouverture d'un poste de direction adjointe aux études, service des programmes et du développement pédagogique (ADM8);*
- *de nommer, Mme Hélène Bailleu, directrice générale, Mme Caroline Otis, directrice du collège constituant de L'Assomption, un cadre nommé par la direction générale, et un membre représentant*

l'Association des cadres comme membres du comité de sélection chargé de recommander un candidat au comité exécutif, étant entendu que Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives, agira comme membre et secrétaire du comité. »

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

Ouverture du poste de direction adjointe aux études, service des programmes et du développement pédagogique au collège constituant de Terrebonne

Comme suite à la nomination de M. Éric Francoeur au poste de directeur adjoint au développement et aux partenariats interordres à la direction générale, le poste de direction adjointe aux études, service des programmes et du développement pédagogique au collège constituant de Terrebonne est vacant.

Comme le prévoit l'article 4.2 du Règlement no 9 portant sur la dotation, c'est le comité exécutif qui décide de la composition et de l'échéancier de travail du comité de sélection.

Attendu le départ de M. Éric Francoeur à titre de directeur adjoint aux études, service des programmes et du développement pédagogique au collège constituant de Terrebonne;

Attendu la recommandation de la direction du Cégep régional d'amorcer le plus rapidement possible le processus de recrutement en vue de pourvoir ce poste;

Attendu l'article 4.2 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif décide de la composition et de l'échéancier de travail du comité de sélection chargé de lui recommander un candidat;

CERL-190813-02 « Il est résolu :

- *d'autoriser l'ouverture d'un poste de direction adjointe aux études, service des programmes et du développement pédagogique (ADM8) au collège constituant de Terrebonne;*
- *de nommer, Mme Hélène Bailleu, directrice générale, M. Yves Mc Nicoll, directeur du collège constituant de Terrebonne, un cadre nommé par la direction générale, et un membre représentant l'Association des cadres comme membres du comité de sélection chargé de recommander un candidat au comité exécutif, étant entendu que Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives, agira comme membre et secrétaire du comité. »*

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

- * Le registre des procès-verbaux du comité exécutif porte la signature et l'accord de tous les administrateurs en fonction dont la liste suit :

Mesdames Hélène Bailleu
 Sonia De Benedictis
 Caroline Otis
 Nancy Lapointe
 Diane Raymond

Messieurs Yves Mc Nicoll
 Sylvain Riendeau
 Benoît Valiquette

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée